

Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches

Ce numéro de l'INFO-PAG porte sur la théma que des municipalités, de leur rôle et de leur contribu on en ma ère de saines habitudes de vie. L'informa on s'adresse autant aux municipalités qu'à leurs partenaires des divers réseaux, qui se préoccupent des jeunes et des saines habitudes de vie.

SPÉCIAL MUNICIPALITÉ

DÉCEMBRE 2012
Édition 2 – Numéro 1

Projet régionale «Politique
municipale : Appuyer pour
agir»
Page 1

Projet régional de formation
sur les environnements
favorables page 1

Entrevue
Page 2

Information nationale
Page 3

Nouvelles de
Chaudière-Appalaches
Page 4

Histoire de réussite
Page 6

Rencontre régionale Villes
et Villages en santé en
Chaudière-Appalaches
Page 6

Table régionale de
concertation sur les saines
habitudes de vie de Chaudière-
Appalaches page 7

Projet régional « Politique municipale : Appuyer pour agir »

En Chaudière-Appalaches, dix-neuf municipalités bénéficient actuellement du soutien de l'équipe du projet régional « Politique municipale : Appuyer pour agir ». Cet accompagnement vise à soutenir les municipalités qui souhaitent intégrer un axe stratégique en saines habitudes de vie à l'intérieur de leur politique municipale familiale. Ce service est offert à l'ensemble des municipalités de Chaudière-Appalaches.

Vous pouvez vous aussi profiter de ce soutien réalisé en collaboration avec les agents de promotion et prévention en saines habitudes de vie des centres de santé et des services sociaux (CSSS). Dans le cadre de ce projet, leur mandat est de proposer des initiatives réalistes en saines habitudes de vie, de répondre aux besoins spécifiques des municipalités et d'encourager le comité « Politique familiale municipale » à développer le « réflexe saines habitudes de vie » à l'intérieur des orientations et des actions de la politique municipale familiale.

Mentionnons également que des outils pratiques, pour soutenir les acteurs locaux et les municipalités, sont accessibles à tous :

- Répertoire d'information, de liens et de ressources pour le monde municipal sur le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation.
- Portrait de chacune des municipalités régionales de comté et des municipalités en Chaudière-Appalaches. Statistiques et information sur les acteurs en saines habitudes de vie.
- Suggestions de questions qu'il est possible de proposer aux municipalités en démarche d'une politique familiale municipale pour intégrer les saines habitudes de vie.

Vous pouvez visiter le site suivant pour les consulter :
www.urls-ca.qc.ca

Rappelons que ce projet « Politique municipale : Appuyer pour agir » est sous la responsabilité de la Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches. Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec Isabelle Leblanc-B., coordonnatrice régionale du projet : au 418 833-5678, poste 109 ou www.coordonnatriceshdv@urls-ca.qc.ca

Isabelle Leblanc-B. : coordonnatrice, projet régional
« Politique municipale : Appuyer pour agir »

Projet régional de formation sur les environnements favorables

Les municipalités de Chaudière-Appalaches, leurs partenaires ainsi que tous les intervenants en saines habitudes de vie seront invités prochainement à faire connaître leurs besoins en matière de sensibilisation sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie. En effet, un projet régional visant à dispenser de la formation sur cette thématique est présentement en démarrage dans la région. Ils seront interpellés par Mylène Dion, formatrice régionale en environnements favorables.

Le projet vise à outiller les acteurs de tous les secteurs oeuvrant de près ou de loin en saines habitudes de vie en leur proposant un langage commun et une vision commune. Ils sont ciblés pour leur rôle d'influence positive dans la création d'environnements favorables.

En effet, par leurs décisions et actions, ces acteurs jouent un rôle crucial et souvent insoupçonné qui façonne l'environnement des jeunes, des familles et de l'ensemble de la population de leur milieu. L'aménagement de site naturel dans un village, l'accessibilité aux aliments sains dans un lieu public ou à l'école, la sécurité des quartiers et l'inscription à des activités physiques à coûts abordables sont autant d'exemples d'environnements favorables à la saine alimentation et au mode de vie physiquement actif.

Ce projet est coordonné par la Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches. Pour en savoir davantage, vous pouvez contacter Mylène Dion, formatrice régionale du projet : au 418 833-5678, poste 110 ou formatrice-ef@urls-ca.qc.ca.

Mylène Dion : formatrice régionale, Environnements favorables

Pour consulter le document
« Pour une vision commune des
environnements favorables » :
[http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/
document/publication.nsf/961885cb24e4e9fd85256b1e00641a29/b714b7895b96ddb85257a39007547cf?OpenDocument](http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/961885cb24e4e9fd85256b1e00641a29/b714b7895b96ddb85257a39007547cf?OpenDocument)



Source : Ministère de la Santé
et des Services sociaux, 2012



Entrevue

Le rôle des municipalités pour la création d'environnements favorables¹



M. Éric Forest
Maire de la Ville de Rimouski

M. Éric Forest, récréologue de formation, est maire de la Ville de Rimouski depuis 2005 et président de l'Union des municipalités du Québec. Très engagé dans son milieu, M. Forest a accepté de répondre à nos questions sur sa vision du rôle des municipalités dans la création d'environnements favorables à la santé.

Q. La Ville de Rimouski est très proactive dans la création d'environnements favorables à la saine alimentation et à l'adoption d'un mode de vie physiquement actif chez les citoyens. Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'initiatives mises en place à Rimouski?

R. Il y a quelques années, Rimouski a été la première municipalité à faire un bilan de la pratique de l'activité physique et des loisirs chez les 4 à 12 ans. À l'hiver 2010, à l'occasion de la Tournée des ambassadeurs, la Ville a signé la déclaration d'engagement à poursuivre ses efforts en matière de qualité de vie des citoyens, notamment par la création d'environnements propices à l'adoption et au maintien de saines habitudes de vie.

Inscrite au Défi Santé 5-30 Équilibre, Rimouski a adopté, en 2011, un plan de mobilité active, pour faire redécouvrir aux citoyens le plaisir associé à la marche et au vélo, et rendre plus facile et plus agréable le choix du transport actif. De plus, la Ville a mis en place des mesures facilitant l'adoption d'un mode de vie physiquement actif : bains et patinage libres offerts gratuitement aux citoyens, équipements de plein air disponibles sans frais dans les parcs pendant la semaine de relâche, etc.

La Ville a également encadré la vente de boissons énergisantes dans les établissements municipaux et mis en place des ateliers sur l'alimentation. Finalement, la Ville de Rimouski aménagera un parcours « santé » à l'intention des aînés dans le parc Beauséjour, dans le cadre du programme « Municipalité amie des aînés ».

Q. En tant que président de l'Union des municipalités du Québec, croyez-vous que les municipalités ont la responsabilité de créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie?

R. C'est une responsabilité incontournable et nous devons réaliser que nos communautés changent rapidement, les écarts augmentent entre les personnes économiquement fragiles et les bien nantis. Nous devons réfléchir à des environnements favorables aux saines habitudes de vie sur les plans des aménagements, des équipements et des conditions de pratique.

Q. Comment percevez-vous le rôle des municipalités dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie?

R. Les leviers municipaux sont importants pour la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. La municipalité encourage la mise en place et l'entretien d'infrastructures de loisir, de marchés publics ou de jardins communautaires, par exemple.

La municipalité peut aussi favoriser un environnement socioculturel favorable en offrant une programmation et des services diversifiés, continus et adaptés aux besoins de divers groupes de la population.

La municipalité a aussi le pouvoir d'adopter des politiques municipales familiales de loisir, de signer des ententes avec le milieu scolaire pour favoriser l'accès aux infrastructures, de revoir le règlement de zonage afin de limiter les restaurants rapides autour des écoles et d'aménager des circuits de mobilité active (sentier pédestre, sentier de ski de fond, piste cyclable, etc.). La municipalité peut également favoriser l'accès économique aux activités physiques par une tarification avantageuse des services.

La municipalité, de concert avec les organismes du milieu, peut améliorer la qualité de vie des citoyens.

Source : **Investir pour l'avenir, Bulletin national d'information**. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, page 3, Vol. 4, No 2, avril 2012



Information nationale

Répertoire pour les acteurs municipaux

Le **Wikicipal** est un répertoire qui s'adresse aux acteurs municipaux (élus, décideurs et professionnels) et il regroupe les outils et services mis à leur disposition par les organismes nationaux préoccupés par les habitudes de vie.

Ce répertoire vise à guider tous les intervenants du milieu municipal dans leurs actions afin d'encourager une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif dans leur milieu.

Voici des exemples d'outils et services :

- améliorer l'offre alimentaire dans les arénas et machines distributrices
- revoir les infrastructures sportives et récréatives et les équipements,
- repenser l'aménagement de son territoire
- développer un plan de mobilité active
- sécuriser les milieux de vie
- rendre les quartiers plus attrayants afin d'avoir un impact sur la santé des citoyens

Initié par ACTI-MENU, organisateur du *Défi Santé 5/30 Équilibre*, et propulsé par Québec en Forme, le **Wikicipal** a été réalisé en partenariat avec le Carrefour action municipale et famille, Kino-Québec, la Coalition québécoise sur la problématique du poids, l'Association pour la santé publique du Québec, l'Institut national de santé publique du Québec, les directions de santé publique des agences de la santé et des services sociaux, le Centre d'écologie urbaine de Montréal, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, le Réseau québécois de Villes et Villages en santé et Vélo Québec.

Source : wikicipal.ca

Pour plus d'informations : www.wikicipal.ca

Céline Archambault, Coordinatrice, Campagnes grand public, ACTI-MENU

Téléphone : 514 985-2466, poste 221

Courriel : carchambault@actimenu.ca

Défi Santé 5/30

Vous souhaitez agir sur la qualité de vie de vos citoyens?

Inscrivez votre municipalité ou communauté locale dès maintenant en cliquant sur le lien internet suivant:

www.defisante.ca/fr/municipalites/pourquoi-minscrire



Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes - Guide et formation



Vélo Québec propose aux municipalités québécoises deux outils techniques pour la mise en place d'environnements favorisant les transports actifs. Il s'adresse autant aux directeurs, professionnels et techniciens des services des travaux publics, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des parcs qu'aux élus des petites et grandes localités.

Grâce à ces outils, les gestionnaires et décideurs municipaux peuvent mieux connaître les avantages pour une municipalité de favoriser les déplacements à pied et à vélo et savoir ce que les piétons et les cyclistes recherchent comme environnement.

Ils peuvent aussi mieux reconnaître et concevoir des aménagements intéressants et sécuritaires pour les piétons et les cyclistes. Enfin, ils disposent de repères pour bien planifier et entretenir leur réseau cyclable et piétonnier.

Si vous êtes intéressés tant par le guide que la formation, contactez :

Myriam Lalancette, *Chargée de recherche au transport actif, Vélo-Québec*

Téléphone : 514 521-8356 poste 370

Courriel : mlalancette@velo.qc.ca



Vélo Québec



WIXX... ou comment faire bouger les 9 à 13 ans!

Il s'agit d'une campagne de promotion lancée par Québec en forme pour la période allant de 2012 à 2016. Elle vise plus spécifiquement la promotion d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes de 9 à 13 ans. Pourquoi cette cible? On observe un déclin de l'activité physique parmi les 9 à 13 ans et encore plus important chez les adolescents. En visant en amont de l'adolescence, on peut espérer faire une différence.

Les objectifs de la campagne visent à :

- Accroître les connaissances et à améliorer les attitudes des préadolescents face à la pratique régulière d'activités physiques.
- Accroître le soutien des parents et d'autres personnes d'influence pour encourager les préadolescents à s'adonner à des activités physiques.
- Faire connaître les occasions d'activités physiques qui s'offrent aux préadolescents.
- Créer des occasions pour les préadolescents de pratiquer des activités physiques et d'adopter un mode de vie actif de façon régulière.
- Accroître, puis maintenir, la proportion de préadolescents qui sont actifs physiquement de façon de régulière.

La campagne visera également à joindre des partenaires au projet pour faire valoir les occasions d'être physiquement actif localement aux 9 à 13 ans et leurs parents. Ce sera donc une opportunité pour les municipalités, mais aussi pour tout autre milieu de vie des jeunes, de faire connaître leur offre d'activités, leurs infrastructures, leur offre de services en lien avec un mode de vie physiquement actif.

www.operationwixx.ca vous permet de vous joindre à la campagne, de connaître les dernières nouvelles et d'avoir accès à des informations sur les préadolescents telles que :

- [Liste des 30 activités « cool » que les préadolescents aiment faire pour bouger;](#)
- [Des activités « 4 A » pour rejoindre les préadolescents.](#)

Au cours de l'automne, un site dédié aux parents verra le jour sur www.wmga.ca. Le site internet dédié aux jeunes est le www.wixx.ca et des publicités sont actuellement en ondes sur VRAK.TV avec la musique de *Misteur Valaire*. Les actions des prochains mois permettront d'installer la marque WIXX auprès des jeunes.

Mireille Landry, Responsable régionale en Chaudière-Appalaches, Québec en forme



Nouvelles de Chaudière-Appalaches

Plaisirs d'hiver 13^e édition,
du 28 janvier au 3 mars 2013



C'est sous le thème « Prenez l'air avec Kino-Québec » que la population sera invitée à participer à diverses activités organisées par les municipalités, les écoles et les organismes communautaires de la région.

Cette campagne permettra :

- de faire découvrir ou redécouvrir les plaisirs associés à la pratique d'activités physiques hivernales, telles que la raquette, le patinage libre et le ski de fond, qui sont accessibles à tous et qui permettent de se retrouver en famille.
- d'augmenter les occasions de pratique en organisant des événements spéciaux et des activités d'initiation et d'apprentissage.
- d'accroître les possibilités d'être actif en créant des environnements sécuritaires et accessibles en assurant la proximité des lieux d'activités, un horaire pratique, la location, le prêt ou l'échange d'équipement, etc.
- de mettre en valeur, de promouvoir et de maximiser l'utilisation des sites en plein air.
- de valoriser l'image de l'hiver auprès des citoyens et citoyennes en l'associant aux plaisirs de la pratique régulière d'activités physiques.

Alors, pour la santé de la population, Kino-Québec invite les municipalités à inscrire à leur agenda : « Plaisirs d'hiver » du 28 janvier au 3 mars 2013.

Davantage d'informations vous seront acheminées par les *agents de promotion et prévention en saines habitudes de vie* du CSSS de votre territoire.

Pour des exemples d'activités :

www.mels.gouv.qc.ca/plaisirshiver/index.asp?page=exemples

Édith Dumont,
conseillère Kino-Québec,
Agence de la santé et des
services sociaux de Chaudière-Appalaches





« Mon école à pied, à vélo » : un outil pour répondre aux attentes des familles de Chaudière-Appalaches!

Mis en œuvre depuis septembre 2009 dans la Chaudière-Appalaches, le programme « Mon école à pied, à vélo » offre aux municipalités les outils et l'accompagnement nécessaires pour répondre aux attentes des familles!

Articulé autour de la concertation du milieu, le programme « Mon école à pied, à vélo » vise à favoriser les conditions de pratique des déplacements actifs chez les élèves du primaire sur le chemin entre leur domicile et l'école.



Pour ce faire, notre équipe élabore un plan de déplacement comprenant un portrait des habitudes de déplacements des élèves, l'identification des obstacles à la pratique de la marche et du vélo et la formulation de recommandations aux différentes instances concernées afin de remédier à ces problèmes.

Des animations sont également offertes tout au long de l'année dans le but de donner le goût aux jeunes et à leurs parents de pratiquer ces modes de déplacements.

Dès l'an prochain, une vingtaine d'écoles seront sélectionnées chaque année dans la Chaudière-Appalaches!

Si vous êtes intéressés à en savoir plus, n'hésitez à contacter notre équipe!

Accès transports viables et Vivre en Ville :
Téléphone : 418 648-1242
Courriel : monecole@transportsviables.org
Adresse Internet : www.transportsviables.org/projets-et-activites/mon-ecole-a-pied-a-velo

Louis Bernier-Héroux, Chargé de projets « Mon école à pied, à vélo », Accès transports viables

Vélo Gourmand

Depuis 2011, « Vélo gourmand » a pour objectif d'allier la pratique d'une activité physique aux découvertes culinaires. Un parcours de 50 kilomètres permet à une quarantaine de cyclistes de visiter trois ou quatre entreprises « Arrêts gourmands ». La visite comprend un volet découverte de l'entreprise et dégustation de ses produits. Les MRC de Bellechasse, de Lotbinière et de L'Islet de même que la Ville de Lévis ont déjà été visitées. La Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches, en collaboration avec le Club cycliste de Lévis, sont les incitateurs de ces circuits.

Vous désirez recevoir une telle activité sur votre territoire ou vous avez des idées pour associer activité physique à la promotion des produits alimentaires de la région, contactez M^{me} Marylou Boulianne, agente de projet, au 418 837-9008, poste 229 ou, par courriel, m.boulianne@taca.qc.ca.

Marylou Boulianne, Conseillère en développement régional, Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches

Sébastien Béchard, Conseiller en communication, Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches





Histoire de réussite

Mise en commun des terrains de jeux à Saint-Camille, Saint-Magloire et Sainte-Sabine

Les municipalités de Saint-Camille, de Sainte-Sabine et de Saint-Magloire sont fières d'annoncer la mise en commun de leur service de terrains de jeux sur quatre semaines, une première dans la MRC des Etchemins.

À l'instar des municipalités de la **Contrée en Montagnes dans Bellechasse***, les trois municipalités ont choisi de travailler ensemble afin d'offrir à leurs jeunes ce service novateur et original.

Ce modèle de terrains de jeux, combiné à la mise en commun des infrastructures municipales et aux sorties extérieures, a certainement eu le potentiel de plaire à tous les jeunes.

Dans l'objectif d'offrir aux familles un service de qualité à prix abordable, les municipalités de Saint-Camille, de Sainte-Sabine et de Saint-Magloire ont fait appel à nos leaders financiers et politiques du territoire.

- La Caisse Desjardins des Etchemins a répondu présente à l'appel avec une contribution financière à la hauteur de 6 262 \$. Cette participation au projet permet d'atteindre la majeure partie des objectifs financiers reliés aux frais de transport.
- M^{me} Dominique Vien, députée de Bellechasse, a également répondu favorablement au projet.
- Etchemins en Forme, par l'embauche d'un moniteur en chef et son soutien dans le démarrage et la réalisation du projet, est un partenaire d'avant-garde assurant le succès et la réalisation du projet dans le milieu.
- Finalement, la collaboration entre les municipalités, par l'embauche de cinq moniteurs et la mise en commun de leurs ressources et expertises, a somme toute permis au projet de voir le jour et de prendre vie.

Pour information, communiquez avec :

Nicole Mathieu, Directrice de la municipalité de Saint-Camille
Téléphone : 418 595-2233 ou mustcam@sogetel.net

***Contrée en montagnes dans Bellechasse** : Projet novateur, c'est une nouvelle façon de faire du développement en équipe, basée sur la confiance entre quatre communautés, sur le partage de ressources humaines, la mise en commun des savoir-faire et la mise en valeur des ressources particulières du sud de la MRC de Bellechasse. En résumé, c'est faire ENSEMBLE le développement de Saint-Léon, Saint-Nazaire, Buckland et de Saint-Philémon.



Pour plus d'information :

www.buckland.qc.ca/indexFr.asp?numero=67

Rencontre régionale Villes et Villages en santé en Chaudière-Appalaches



RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE
VILLES ET VILLAGES
EN SANTÉ

Mission du RQVVS :

Promouvoir et soutenir, à travers tout le Québec, le développement durable de milieux de vie sains en misant sur des échanges et un partage entre les municipalités, sur l'engagement des décideurs municipaux en faveur de la qualité de vie et sur leur capacité à mobiliser leurs partenaires et les citoyens dans l'action.

Sous le thème de la santé et de la qualité de vie dans les municipalités, la rencontre de Villes et Villages en santé, organisée en partenariat avec le projet régional « Appuyer pour agir », a rassemblé à Montmagny, en juin dernier, plus d'une centaine d'élus et d'employés municipaux, d'intervenants de la santé publique, de représentants d'organismes communautaires et de citoyens.

Cette journée a favorisé le réseautage entre les municipalités et les acteurs locaux et régionaux, a permis de partager des pratiques locales inspirantes et de travailler en ateliers sur des thèmes précis.

Parmi les présentations effectuées lors de la journée, plusieurs concernaient directement les saines habitudes de vie. D'abord, les projets de parcs municipaux de Saint-Côme-Linière et de Montmagny ont démontré qu'en travaillant en concertation, avec l'appui de la municipalité et l'implication de citoyens, il est possible de mener à terme des projets favorables à la pratique d'activités physiques en mobilisant des ressources sur le plan local.

Ensuite, le programme « Mon école à pied, à vélo » de Saint-Anselme a fait valoir que même en milieu rural, des mesures simples et peu coûteuses comme le marquage au sol, l'installation de supports à vélo et l'éclairage peuvent favoriser les déplacements actifs.

En après-midi, un atelier en tables rondes a permis aux participants de se familiariser avec le concept d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

En intervenant sur les environnements politiques, économique, socioculturel et physique (bâti), les municipalités ont la possibilité d'agir en faveur de la santé de la population.

Voici des exemples d'actions, mentionnés par les participants, pouvant être mises en œuvre par les municipalités.



Exemples d'actions :

Environnement physique (bâti)

- Prêter un terrain municipal pour un jardin communautaire ou pour un marché public
- Installer des supports à vélo dans les parcs et les édifices municipaux
- Prévoir des fontaines d'eau dans les parcs

Environnement politique

- Adopter une politique familiale
- Adopter une politique ou des mesures favorisant une saine alimentation lors des événements municipaux

Environnement économique

- Créer des partenariats intermunicipaux pour augmenter l'offre de service en loisir et en diminuer les coûts
- Assurer l'accessibilité aux activités municipales en réduisant les coûts d'inscription pour les gens plus défavorisés
- Organiser des bazars d'équipements sportifs

Environnement socioculturel

- Assurer la qualité de l'animation dans les camps de jour par des formations reconnues (ex. : le Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)
- Faire la promotion de l'achat local chez les producteurs agricoles locaux
- Participer aux campagnes « Plaisirs d'hiver », « Défi 5-30 Équilibre », etc.
- S'assurer de bien répondre aux besoins et aux intérêts des enfants en matière d'offre d'activités, notamment auprès des filles et des adolescents

Il est important de retenir que différentes actions permettent d'influencer les environnements pour les rendre plus favorables à la santé et à la qualité de vie. C'est en contribuant à cette variété d'actions que les municipalités sont en mesure de rendre les choix santé plus faciles pour l'ensemble des citoyens - les jeunes, les familles, les aînés.

Vincent Martineau, Réseau québécois Villes et Villages en santé, Institut national de santé publique du Québec

Mireille Landry, Responsable régionale en Chaudière-Appalaches, Québec en forme

Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches

Les priorités régionales

La Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches (TSHV) entérinait, en avril 2012, deux priorités liées au *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids*, « *Investir pour l'avenir* ». Ces priorités pour 2012-2013 sont les suivantes :

- **Politiques municipales**
- **Création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie**

De ces priorités deux projets régionaux ont vu le jour. Ils sont décrits en première page de cette édition qui s'adresse particulièrement aux municipalités. L'un concerne l'appui aux municipalités et l'autre la sensibilisation aux environnements favorables. Ces projets sont sous la gouverne de la TSHV.

Rappelons que cette instance regroupe dix-huit membres, dont sept ministères, partenaires au *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids*, « *Investir pour l'avenir* ».



Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2012



Membres de la Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches :

- Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
- Québec en forme Chaudière-Appalaches
- Directions régionales :
 - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
 - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
 - Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire
 - Ministère des Transports du Québec
 - Ministère de la Famille et des Aînés
 - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Unité régionale de loisir et de sport
- Association régionale du sport étudiant de Québec et de Chaudière-Appalaches
- Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches
- Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches
- Regroupement des Centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches
- Forum jeunesse Chaudière-Appalaches
- Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches
- Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
- Les Producteurs laitiers du Canada

La contribution des municipalités en matière de saines habitudes de vie

Les politiques municipales ont été priorisées afin d'inciter les municipalités à se doter de politiques en matière de saines habitudes de vie.

La réflexion du comité de travail de la TSHV sur les politiques municipales reposait sur les principes suivants :

- La famille est considérée comme une entité incontournable pour rejoindre les 0 à 17 ans.
- Les municipalités sont des milieux de vie dans lesquels évoluent les jeunes et leur famille. Ces milieux peuvent contribuer à l'adoption et au maintien de saines habitudes de vie.
- Les politiques municipales représentent un levier pour l'ensemble des priorités régionales.
- Un appui aux acteurs municipaux pourrait permettre de rejoindre les familles et, ultimement, les jeunes de 0 à 17 ans.

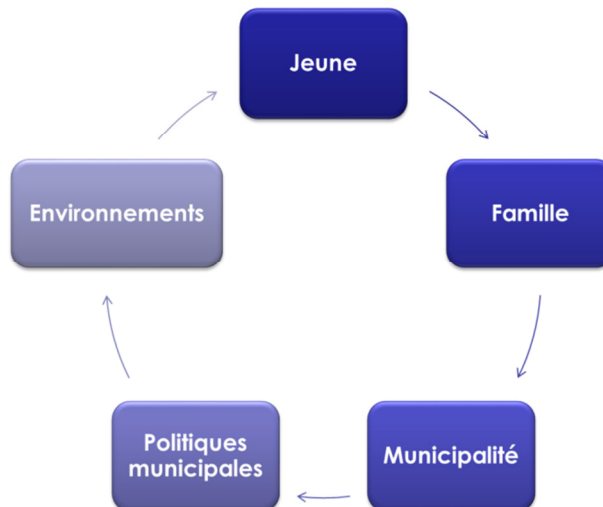
Les politiques municipales apparaissent donc comme un outil pertinent à l'intégration des saines habitudes de vie, afin de rejoindre les jeunes et leur famille.

Pour mener à bien cette intégration, la complémentarité des actions et les alliances entre les acteurs régionaux et locaux sont les repères qui guident la TSHV auprès des municipalités, par l'intermédiaire de l'un ou l'autre de ses projets.

Linda Richard, coordonnatrice de la Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches, Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Pierre Drouin, Direction régionale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Responsable du comité de travail sur les politiques municipales de la Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie en Chaudière-Appalaches

Lien entre le monde municipal et les saines habitudes de vie



Communiquez avec nous !

Si vous souhaitez faire connaître une activité, un événement;
Si vous désirez faire paraître un court texte en lien avec les saines habitudes de vie;
Si vous avez des commentaires ou des suggestions, faites-le auprès de :

Sophie Veilleux

Agente administrative
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
Courriel : sophie_veilleux@ssss.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
Bibliothèque et Archives Canada, 2012
ISSN : 1918-3798

Québec 

